

Procès verbal de la réunion du conseil administratif, 13 septembre 2004

Personnes Présentes : Sylvain Caron, Andréanne Jobin, Pierre-Jean Thibault, Ian Vachon, Patrick Lapointe

Personnes Absentes : Gaétan Thibault, Micaël Major, Philippe Genest

1 Ouverture de la réunion

- Andréanne propose l'ouverture de la réunion
- Patrick seconde l'ouverture de la réunion

2 Lecture et approbation de l'ordre du jour

- Andréanne propose l'approbation de l'ordre du jour
- Sylvain seconde l'ouverture de la réunion

3 Lecture et approbation du procès verbal de la dernière réunion

- Andréanne propose l'approbation du procès verbal de la dernière réunion
- Sylvain seconde l'approbation du procès verbal de la dernière réunion

4 Retour sur le procès-verbal de la dernière réunion

- Gaétan n'est pas là pour la van de la ville
- Patrick affirme que la liste des PNJ et des membres de comités est trop longue, on est mieux de faire un party pour tout l'AJJRO, de toute façon, ce sont ceux qui s'impliquent qui iront de toute façon
- Le loquet de la cabane des PNJ est réparé.
- Les propriétaires du terrain sont très contents par rapport à la propreté du terrain.
- Liste d'objets à acheter, Sylvain fait le suivi
- Entreposage : Andréanne fera un appel d'offres sur le babillard.
- Feuilles d'autorisation parentale : Ian enverra le document par courriel et Sylvain en fera des copies
 - **Suivi : Andréanne, Sylvain, Ian**

5 Problèmes à signaler, s'il y a lieu

- Site Web : c'est la base de données MySQL qui pose problème. On ne peut rien y faire.
 - Problèmes de communication signalés par les membres - solutions
 - Le suivi des réunions du CA sera plus clair (un nom sur chaque tâche)
 - La trousse d'organisation de GN a été modifiée et améliorée.
- ★ **Suivi :**

6 Bref rappel sur les procédures lors des réunions du CA

- Le suivi de chaque tâche devra être clarifié
 - **Suivi : Andréanne**

7 AGA

- Date
 - Andréanne propose le 5 novembre
 - Patrick seconde le 5 novembre
 - Accepté, conditionnellement à l'approbation des autres membres
- ★ **Suivi : Andréanne**
- Points à suggérer
 - âge minimal à 16 ans 12
 - Il y a deux ans, à l'AGA, les membres avaient convenu de monter l'âge minimal à 16 ans à l'AGA 2004. Nous le reproposeons à l'AGA
- ★ **Suivi : Andréanne le mettra à l'ordre du jour de l'AGA**
- date de renouvellement de la carte de membre
 - La carte de membre serait étendue jusqu'à l'AGA 2005, ensuite les cartes seraient toujours renouvelées après l'AGA.
- ★ **Suivi : Andréanne le mettra à l'ordre du jour de l'AGA**
- prix des GN
 - Point remis à la prochaine réunion lorsque Michaël sera là.
- ★ **Suivi : Andréanne le mettra à l'ordre du jour de l'AGA**

8 Inscriptions "partielles" aux activités (pour quelques heures seulement)

- Plein prix ou PNJ, mais les organisateurs doivent le savoir avant.

9 Changement aux conditions pour organiser un GN

- Pierre-Jean propose que pour toutes les activités de l’AJJRO, au moins 2 personnes soient organisateurs, et tous les organisateurs doivent visiblement participer à l’organisation.
- Pierre-Jean propose d’annuler la règle selon laquelle il faut être membre depuis un an pour organiser un GN, et la remplacer par le fait qu’il suffit d’être membre.
- Patrick seconde.
- Accepté à l’unanimité
 - **Suivi : Pierre-Jean**

10 Point sur la réunion d’orientation

- Terrains à utiliser
 - Point remis à la prochaine réunion parce qu’on attend des réponses de Gracefield
- Nouveaux postes
 - Andréanne propose de créer un poste de magasinier pour le comité des infrastructures
 - Patrick propose de le laisser à la discrétion du comité
 - Accepté
 - Andréanne propose de créer un poste de magasinier pour le comité des costumes et accessoires
 - Patrick propose de le laisser à la discrétion du comité
 - Accepté
 - Pierre-Jean propose un poste flottant d’accessoiriste. À mettre dans la trousse d’organisation.
 - Accepté
 - Sylvain propose le poste flottant de responsable de la propreté et de la sécurité (éteindre les feux) sur le terrain durant les GN. À mettre dans la trousse d’organisation
 - Accepté
 - ★ **Suivi : Pierre-Jean**

11 Varia

- Patrick veut savoir s’il peut faire une activité à l’AJJRO et imposer une limite de 18 ans.
- Non, parce que ce n’est pas dans l’optique ni dans les valeurs de l’AJJRO, qui est inclusive.
- Mais il est possible de faire les inscriptions hors-AJJRO au local, avec la permission du CA.

12 Clôture de la réunion

- Andréanne propose la clôture de la réunion
- Patrick seconde la clôture de la réunion